UNION DES DOUANIERS EN TENUE

Mercredi 18 novembre 2026

L'INDEMNITÉ DE RISQUE EN DOUANE : 25 ANS DE RETARD, ÇA SUFFIT !



En 2002, un mouvement social d'ampleur avait contraint l'administration à revaloriser l'indemnité de risque. Près de vingt-cinq ans plus tard, les risques se sont multipliés dans une société sous tension.

La reconnaissance, elle, est **restée à quai.**



2002 : IL A FALLU SE BATTRE POUR L'OBTENIR !
2027 : FAUDRA-T-IL ENCORE SE BATTRE POUR LA FAIRE AUGMENTER ?

Les missions se sont diversifiées. Les trafiquants n'hésitent plus à employer la force. Les usagers ne supportent plus les incursions dans leur espace privé. Dans tous les cas, les violences contre les agents se multiplient. **Aujourd'hui, un simple contrôle peut dégénérer en quelques secondes.**



LES DOUANIERS, TOUJOURS OUBLIÉS

Toujours plus de missions.
Toujours plus de dangers.
Mais toujours rien en retour.

Pendant que Bercy temporise, d'autres ministères obtiennent des avancées concrètes. La place Beauvau négocie une **hausse de l'ISSP des policiers à 33,5%, soit près de 18% d'augmentation. Et nous, douaniers ?**

Encore une fois relégués au dernier rang des priorités ?

D'ailleurs, le risque ne concerne plus seulement les brigades les plus exposées. Il touche désormais l'ensemble des personnels effectuant des contrôles. **Les agents des Opérations commerciales y sont désormais confrontés eux aussi, sans bénéficier de la moindre reconnaissance indemnitaire.**

Face à cette injustice, l'UDT et l'UNSA Douanes ont saisi le ministre afin d'obtenir l'ouverture de véritables négociations.

CE QUE NOUS EXIGEONS :

+ 40 POINTS D'INDICE D'IR
pour tous les douaniers de la Surveillance.

100€ MENSUELS DE PRIME DE VOIE PUBLIQUE
pour tous les agents effectuant des missions de contrôle, en Surveillance comme en Opérations commerciales.

MÊMES RISQUES, MÊME RECONNAISSANCE !

Les douaniers ne demandent aucun privilège.
Ils exigent simplement le respect et la reconnaissance dus à leur engagement.

Si le ministère persiste à ignorer les douaniers, il devra assumer les conséquences de ses choix.

L'UDT et l'UNSA Douanes proposeront alors aux collègues de construire le rapport de force nécessaire pour imposer enfin la reconnaissance du risque.



EN 2002, LA MOBILISATION A PAYÉ. EN 2027, NOUS SERONS PRÊTS À REPRENDRE LE COMBAT.



UNSA Douanes
6 rue Louise Weiss - Bâtiment Condorcet
télédoc 322 - 75703 PARIS Cedex 13
@ unsadouanes@gmail.com / www.unsadouanes.fr

J'ADHÈRE ICI :
FLASHEZ ICI

